

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

sur le territoire de Loire et Sillon, Région de Blain,
Pays de Pontchâteau / St Gildas

OCTOBRE
2014

→ Diagnostic & perspectives



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
Du Pays de Pont-Château -
Saint-Gildas-des-Bois



Sommaire

Préambule	5
1. Genèse de la réflexion, objectifs de la démarche (ESS, périmètre élargi...)	5
2. Eléments de contexte (définition ESS, intérêt de l'ESS pour le développement local...).....	5
3. Méthode de travail (étude CRESS, démarche participative, étapes...)	6
Partie 1 : Présentation des territoires	7
Présentation synthétique du territoire Loire et Sillon, Région de Blain, Pays de Pontchâteau / St Gildas	7
Présentation des territoires	8
1. Région de Blain	8
2. Pontchâteau/St Gildas.....	10
3. Loire et Sillon.....	11
Partie 2 : L'ESS à l'échelle des trois communautés de communes	13
Etablissements et activités	13
Le salariat.....	17
Partie 3 : Préconisations pour les élus	18
ANNEXES.....	21
Focus sur des données ESS particulières et caractéristiques à un territoire - Données par CD	22
A. Zoom sur Loire et Sillon.....	22
B. Zoom sur Pays de Pontchâteau/St Gildas-des-Bois.....	25
C. Zoom sur la Région de Blain	27
L'ESS en Pays de la Loire.....	29
Rappel du cadre d'étude	31
A. Les objectifs du diagnostic partagé de l'ESS.....	31
B. La méthodologie et les moyens.....	31
Les sources de données et leurs limites.....	33
1. Méthodologie	33
2. La correction de certains biais.....	33
3. Les oublis ou manques relevés par les CD.....	34

Préambule

1. Genèse de la réflexion, objectifs de la démarche (ESS, périmètre élargi...)

Cette démarche est à l'initiative des Conseils de Développement des trois communautés de communes de Loire et Sillon, Pays de Pontchâteau / St Gildas-des-Bois et Région de Blain.

- Une des 1ères motivations est une volonté de travailler ensemble. Ce travail est l'opportunité de le faire sur un 1^{er} sujet.
- Ces 3 territoires sont de même nature : territoires intermédiaires avec des histoires, des évolutions semblables notamment en termes de population avec l'arrivée de citadins.

Intervention de Jean Renard lors de la plénière de février 2012 à Malville :
« Les territoires Loire et Sillon, Pays de Pontchâteau / St Gildas-des-Bois et Région de Blain sont des espaces intermédiaires tirillés entre des pôles d'emploi, avec des problèmes identiques face à Nantes. Sur ces espaces, se manifestent depuis peu les indicateurs de périurbanisation : arrivée de nouvelles populations, consommation d'espaces agricoles, renversement des comportements sociaux, nouvelles pratiques de consommation, nouvelles attitudes politiques, religieuses et scolaires, urbanisation des modes de vie, mobilités entre lieu de travail et de résidence. Tout bouge et tout change. L'analyse montre l'existence de trois petites villes (Savenay, Pontchâteau, Blain) qui chacune organise l'espace à l'échelle du canton et qui possède chacune les équipements et services (lycées, hôpital, hypermarchés). »

- Certains membres des Conseils de Développement sont déjà engagés dans l'Économie Sociale et Solidaire, ce qui a facilité le choix du sujet.

2. Eléments de contexte (définition ESS, intérêt de l'ESS pour le développement local...)

Définition ESS

Notons que les participants au diagnostic ont souhaité se mettre d'accord sur ce qu'ils entendaient par ESS dans le cadre de ces travaux. Après discussion, il a été convenu collectivement d'adopter l'acception du projet de loi ESS¹ à savoir :

- ✓ L'ESS est un mode d'entreprendre avec :
 - Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
 - Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts
 - Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être redistribuées
- ✓ L'ESS est représentée par des structures différentes :
 - Associations
 - Coopératives
 - Mutuelles
 - Fondations

¹ La loi Economie sociale et solidaire (ESS) a été définitivement adoptée le 21 juillet 2014 à l'Assemblée nationale, promulguée le 31 juillet et publiée au Journal officiel le 1^{er} août 2014. Cf. [Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#) (Légifrance)

- Sociétés commerciales qui :
 - Appliquent le mode d'entreprendre de l'ESS
 - Recherchent l'utilité sociale
 - Appliquent les principes de gestion cités dans la loi

Intérêt de l'ESS pour le développement local

En tant que groupements de personnes, les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sont particulièrement ancrées sur leur territoire. En mobilisant des acteurs et des ressources locales, elles contribuent au développement de l'économie locale, notamment dans les services aux personnes (actions sociales, aide à domicile, culture, sport ...), les services aux entreprises (petites et moyennes entreprises) et à la collectivité (cadre de vie, environnement ...)

Ainsi, les organisations de l'ESS combinent performance économique, lucrativité limitée ou nulle et utilité sociale. Elles sont de véritables interlocutrices, partenaires et acteurs du développement local. L'Économie Sociale et Solidaire rassemble des associations, coopératives, mutuelles et fondations. Ces entreprises partagent des traits communs qui les distinguent à la fois des entreprises individuelles par leur caractère collectif et des entreprises publiques par leur caractère privé. Le projet de loi relatif à l'Économie Sociale et Solidaire prévoit d'inclure les sociétés commerciales qui s'engagent sur les mêmes pratiques de gestion, valeurs sociales et morales que les structures historiques de l'ESS.

3. Méthode de travail (étude CRESS, démarche participative, étapes...)

Etude CRESS

Ayant eu écho de la démarche de diagnostic partagé sur le Pays d'Ancenis, les Conseils de Développement de Loire et Sillon, Pays de Pontchâteau / St Gildas-des-Bois et Région de Blain ont conjointement sollicité la CRESS pour la mettre en œuvre en partenariat de la coopérative IDEAL.

Démarche participative

La méthodologie utilisée s'est attachée à donner la parole aux acteurs locaux et à croiser les regards qu'ils portent sur l'Économie Sociale et Solidaire et sur la coopération à l'échelon local. Seules les organisations volontaires ont participé aux échanges.

Étapes

Se référer au rappel du cadre de l'étude en annexe pages 30 & 31

Les sources de données et leurs limites

Les données, présentées ci-dessous, émanent des organismes de la statistique publique.

Étant donné le nombre restreint de coopératives et mutuelles sur chaque communauté de communes de notre territoire, certaines données peuvent être soumises au secret statistique et de ce fait elles n'apparaissent pas explicitement dans l'étude, mais sont prises en compte dans la globalité.

D'autre part, pour pallier l'imprécision de certaines données, un questionnaire complémentaire a été construit pour affiner les chiffres en interrogeant directement un certain nombre de structures de l'ESS.

Partie 1 : Présentation des territoires

Présentation synthétique du territoire Loire et Sillon, Région de Blain, Pays de Pontchâteau / St Gildas

Les trois communautés de communes du territoire analysé sont situées dans le département de Loire-Atlantique (44) et regroupent 21 communes autour des villes de Savenay, Pontchâteau, St-Gildas-des-Bois et Blain. Le nombre d'habitants sur l'ensemble de ces communautés de communes est de 63 644 habitants.

3 communautés de communes

21 communes

71 661 habitants



Les trois communautés de communes se décomposent comme suit :

- ✓ La communauté des communes de Loire et Sillon est composée de huit communes : Bouée, Campbon, La Chapelle Launay, Lavau sur Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay. Elle compte 23 759habitants.
- ✓ La communauté de communes Pays de Pontchâteau / St Gildas-des-Bois est composée de 9 communes : Crossa, Drefféac, Guenrouët, Missillac, Pontchâteau, Séverac, St Gildas-des-Bois, Ste Anne sur Brivet, Ste Reine de Bretagne. Elle compte 32 471 habitants.
- ✓ La communauté de communes de la Région de Blain est composée de 4 communes : Blain, La Chevallerai, Le Gâvre, Bouvron. Elle compte 15 431habitants.

Les trois communautés de communes ont en commun le fait d'appartenir à « l'Arc Loire et Vilaine » qui est une zone géographique comprise entre Nantes et St Nazaire. Cette zone géographique, essentiellement rurale, est un axe avec un important potentiel de développement économique. L'enjeu premier est d'organiser la cohésion entre les territoires de « l'Arc Loire et Vilaine », de tirer parti de leur situation géographique exceptionnelle [située à proximité de grands pôles (Nantes, St Nazaire, Rennes, Vannes) et irriguée par des voies de communication majeures.]

Les grands projets futurs sont :

- ✓ En termes d'infrastructures :
 - Réaménagement des axes routiers structurants : mise aux normes autoroutières de la RN165, l'axe Redon/St-Nazaire (RD773), l'axe Laval/St-Nazaire (RD771),
 - Projet de liaison structurante entre Savenay et Ancenis,
 - Projet de franchissement de Loire souhaité par les acteurs économiques,

- Réflexion sur la réouverture de la ligne ferroviaire Pontchâteau/St-Nazaire
- Pôle d'échange multimodal et réaménagement du quartier de la gare à Savenay
- ✓ En termes de zones d'activités :
 - Extension des zones de l'Abbaye à Pontchâteau et Porte Estuaire à Savenay/Campbon,
 - Projet de création d'une zone à forte qualité environnemental (ZID) portée par le CG44 dans le secteur de Savenay,
 - Projet de création d'une nouvelle zone commerciale de Pontchâteau (la Hirtais)
- ✓ En termes de projets urbains :
 - Réaménagement du centre-ville de Pontchâteau.

Selon les chiffres de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) Nantes/St Nazaire, les revenus moyens des foyers imposables sur ces territoires de l'Arc Loire et Vilaine étaient égaux à 27 400€ par an en 2009 ce qui reste inférieur à la moyenne en Loire-Atlantique établie à 32 000€ par an.

En synthèse

- La géographie du territoire peut être un atout considérable
- Les revenus moyens par habitant sont plus faibles en moyenne qu'en Loire-Atlantique
- La coopération et l'ESS en générale ont une importance historique sur les territoires

Présentation des territoires

1. Région de Blain

- Données démographiques actuelles

- La communauté des communes comptait 15 431 habitants en janvier 2014.
- Taux de croissance supérieur à la moyenne départementale : + 2,3 % par an sur le Pays de Blain contre + 1,1 % pour le département depuis 1999.
- Cette forte accélération démographique concerne l'ensemble des communes de la communauté de communes et pour toutes les tranches d'âge.

- Données économiques

- Zones d'activités

- Le territoire traversé par les Routes Nationales RN 137 (Nantes - Rennes) et la RN 171 (Laval - Saint Nazaire) compte 7 zones d'activités, qui ont vocation à recevoir les activités: industrie, commerce de gros, service et artisanat et commerciales
 - 3 parcs d'activités économiques qui. Il s'agit des parcs d'activités des Blûchets (36 ha) à Blain, du Bourg Besnier (5 ha) à La Chevallerai et du futur parc du Bel Air (34 ha) à Bouvron
 - 2 zones artisanales de proximité avec celle de la Druge Chevaux (4,9 ha) à Bouvron et celle en cours de création de la Noë Grée (6 ha) au Gâvre
 - 2 zones d'activités commerciales sur Blain sont amenées à s'agrandir : les ZAC de l'Isac et de la Mazonnais.

- Données sur l'emploi

Le bassin d'emploi de la communauté des communes se trouve sur les aires urbaines de Nantes et de Saint-Nazaire.

Le Pays de Blain comptait en 2011 : 5 090 emplois dont 4 409 emplois salariés (87 %). Le nombre de salariés privés sur le Pays de Blain s'est stabilisé depuis 2012.

Un rapport emplois/actif en léger déséquilibre à l'échelle du Pays de Blain qui bénéficie surtout du pôle d'emploi de Blain.

- **Composantes de l'économie**

- Près de 2/3 des emplois se situent seulement dans 3 secteurs d'activités : industrie agro-alimentaires, le commerce et la santé. Ainsi 280 emplois dans l'agriculture et 2 120 emplois dans l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale. L'activité agricole demeure importante sur le territoire.
- L'emploi actuel est plutôt orienté dans le secteur tertiaire (services, commerce, distribution, service à la personne et la santé avec le projet du centre de formation des pompiers). Citons toutefois la coopérative Genoé, l'un des plus gros employeurs du Pays de Blain et AWEL innovation, fabricant international de centrifugeuses haute technologie.
- On constate que depuis quelques années les activités industrielles ont décliné hormis à Bouvron, où subsiste une activité industrielle laitière et fromagère.
- Le territoire remarquable du Pays de Blain offre un potentiel pour le développement du tourisme vert.
- Il manque sur ce territoire une offre de services variés dans le domaine de la santé et de l'enseignement post-bac

- **Compétences intercommunales**

- La Communauté de communes du Pays de Blain a pour compétences obligatoires :
 - Aménagement de l'espace communautaire :
 - Schéma de cohérence territoriale (SCoT) – schéma directeur et schéma de secteur.
 - Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, les ZAC à créer ou les extensions de ZAC existantes.
 - Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire.
 - Actions de développement économique
 - Création, aménagement, extension, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire.
 - Actions de promotion et d'animation du territoire concourant à son développement économique, social et touristique.
- La communauté de communes gère également d'autres compétences par exemple les équipements sportifs, la petite enfance et l'animation jeunesse, les services en faveur des personnes âgées ou handicapées.

2. Pontchâteau/St Gildas

Données démographiques

- Population totale au 1er janvier 2014 : 32 471 habitants
- Territoire attractif qui a vu sa population s'accroître de plus de 31% entre 1999 et 2014, et connaît aujourd'hui une densité de 102 habitants au Km².
- Le développement démographique est dû pour plus de 80%, au solde migratoire.

- Données économiques

- Zones d'activités

- Le territoire traversé par la Route Nationale 165 (Nantes / Vannes) et la Route Départementale 773 (Redon /St Nazaire) compte 11 zones d'activités :

- 2 zones structurantes, ayant pour objectif de conforter la fonction de centralité du pôle d'équilibre départemental qu'est Pontchâteau et dont les vocations sont industrielles, artisanales, commerciales et tertiaire et à même de pouvoir accueillir des projets structurants, à l'Abbaye et au Landas.
- 3 zones intermédiaires, dont l'objectif est de contribuer au renforcement des pôles d'équilibre du territoire que sont Missillac et Saint Gildas des Bois. Ces zones sont également à vocation industrielle, artisanale, commerciale et tertiaire, sur des espaces dédiés. Ces zones sont la zone de la Pommeraie à Missillac, la zone de la Croix Daniel et la zone de Beausoleil à St Gildas des Bois. Une extension de la zone de la Croix Daniel à St Gildas des Bois est prévue, en 2015, au lieu dit « la Mission », sur 7 ha pour une première tranche.
- 6 zones communales qui ont pour but de satisfaire les besoins de développement de l'économie résidentielle et qui sont quant à elles, situées dans toutes les communes. Ces zones, sont la zone de la Normandais à Sévérac, La Houssais à Guenrouët, les Pontereaux à Drefféac, la Remondièrre à Ste Anne sur Brivet, le clos Gilles à Ste Reine de Bretagne et la Piolais (ou Mare au Châtelain) à Crossac.

- Une autre zone à vocation uniquement commerciale est également en projet au lieu-dit « la Hirtais » sur la commune de Ste Anne sur Brivet, en limite de Pontchâteau, sur un site d'environ 30 Ha.

- Données sur l'emploi

- Le Pays de Pontchâteau et St Gildas des Bois comptait en 2009, 7 806 emplois et 13200 actifs résident sur le territoire.

- On dénombre 1353 demandeurs d'emploi de catégorie A, au sein des habitants de la Communauté de communes, au 31 décembre 2013, ce qui correspond à un taux de demandeurs d'emploi de 9,6% (9,1% au niveau du département)

- Composantes de l'économie

- Les Communes de Pontchâteau (3 965 emplois) et St Gildas des Bois (1 304 emplois) représentent les plus forts indices de concentration d'emplois de la

communauté de communes, ayant quasiment autant d'emplois que d'actifs occupés.

- Comme au niveau départemental et national, le secteur tertiaire représente la plus grande part des emplois (64%) :

- 33% dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale,
- 31% dans le secteur du commerce, transport, services divers ;

- La part du secteur tertiaire est moins importante qu'au niveau départemental (75%) et national (76%) en raison d'une surreprésentation sur la Communauté de communes des emplois industriels (20,5% contre 13,9% en France) et agricoles (6,1% contre 2,9% en France).

- Les secteurs de la santé, du social et du médico-social représentent près d'un emploi sur cinq, avec 1 500 emplois (19% des emplois).

- **Compétences intercommunales**

- La Communauté de communes du Pays de Pontchâteau et St Gildas des Bois a pour compétences obligatoires :
L'aménagement de l'espace : Scot, charte territoriale d'aménagement, ZAC d'intérêt communautaire et à vocation économique, ZDE
Actions de développement économique : zones d'activités, immobilier d'entreprise, emploi, promotion économique.
Tourisme : schéma de développement touristique local, promotion touristique, partenariat avec les offices de tourisme.
- La communauté de communes gère également d'autres compétences par exemple l'environnement, le cadre de vie, l'actions sociale et service aux familles : petite enfance, jeunesse, personnes âgées, gens du voyage, la gestion de fourrière pour animaux.

3. Loire et Sillon²

- **Données démographiques actuelles**

- La communauté de Communes compte 23 759 habitants au 1er Janvier 2014.
- Une évolution constante de la population de l'ordre de + 2,3 % / an est observée depuis 10 ans.
- La population se compose de 35 % de jeunes de – 25 ans et de 48 % de 25/60 ans.

- **Données économiques**

- **Zones d'activités**

- On dénombre 5 zones d'activité productives et 1 zone d'activité commerciale d'intérêt communautaire :

- Porte Estuaire, Campbon
- Croix blanche, Malville
- Epinettes, Malville

²De plus amples informations sont disponibles dans l'avis produit en mai 2014 : « Loire et Sillon 2030 : population, économie et emploi »

- Croix rouge, Malville
 - Les Acacias, Savenay
 - La Colleraye, Savenay
- D'autres zones d'activité de compétence communale sont également présentes à Campbon, Malville, La Chapelle-Launay et Prinquiau.
- **Données sur l'emploi**
 - Le nombre d'emplois total est de 6 826 (en 2009).
 - Entre 2003 et 2010, on note une croissance de l'emploi salarié privé de 14,5% sur Loire et Sillon soit 3 680 emplois en 2010 (66 emplois salariés de + par an).
 - Le nombre d'actifs (résidents en Loire et Sillon) est de 10 341 (2009) portant le rapport actifs/emplois à 1,5.
 - Concernant la mobilité, 33,1% des actifs de Loire et Sillon travaillent sur le territoire en 2009. Ainsi, en volume, le nombre d'actifs travaillant sur Loire et Sillon s'élève à 3 421 (2009).
 - **Composantes de l'économie**
 - Répartition des emplois par secteur d'activités (Source Insee 2010) :
 - Industrie : 31%
 - Construction : 15%
 - Commerces : 18%
 - Services : 35%
 - Les activités et tailles des entreprises sont très diversifiées.
 - Dans l'économie de la nature, l'agriculture ne représente plus que 3% des actifs pour 2/3 du territoire.
 - **Compétences intercommunales**
 - La Communauté de communes Loire & Sillon a pour compétences obligatoires :
 - Le développement économique :
 - Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, portuaire, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire
 - Actions de développement économique : Accueil des entreprises, aides aux entreprises locales, service emploi, Point Information Jeunesse, Insertion par l'activité économique : ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, associations intermédiaires
 - Tourisme : Office de tourisme, Elaboration de plan de randonnées, Mise au point d'une signalétique communautaire.
 - L'aménagement de l'espace
 - Scot, aménagement rural, ZAC d'intérêt communautaire et à vocation économique, Eaux et Milieux Aquatiques
 - La communauté de communes gère également d'autres compétences par exemple le logement, le transport, la culture, la petite enfance, les personnes âgées.

Partie 2 : L'ESS à l'échelle des trois communautés de communes

Etablissements et activités

Les chiffres que nous retrouvons dans chaque communauté de communes ont de grandes similarités avec les chiffres globaux présentés ci-dessous, à quelques exceptions près.

Nous nous attacherons dans cette partie à présenter, de manière exhaustive, les spécificités de chaque territoire et témoignerons des divergences dans les « Zooms » par communauté de communes prévus à cet effet.

255 établissements employeurs
Plus de 2 800 salariés soit 23,2% de l'emploi salarié privé
Une masse salariale brute de 60 millions d'euros

Une prédominance du secteur associatif

	Etablissements		Effectifs salariés		ETP		Masse salariale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Associations	227	89,0	2.349	83,6	1.851	80,2	43.482.146	72
Coopératives	26	10,2	s	s	s	s	s	s
Mutuelles	2	0,8	s	s	s	s	s	s
TOTAL	255	100,0	2.809	100,0	2.307	100,0	60.413.519	100,0

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Ce tableau reflète en grande partie la réalité commune aux territoires que nous allons étudier ci-après. Avec 227 établissements, les associations représentent 89 % des employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Ces associations emploient 83,62 % des salariés de l'ESS. 80,2 % des emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) de l'ESS sur les 3 communautés de communes sont dans les associations.

Notons également que seuls les établissements employeurs déclarant leurs salariés sur ces 3 communautés de communes via les DADS sont répertoriés dans ces statistiques. Les emplois des grandes coopératives et autres mutuelles ne sont, pour certaines, pas comptabilisés sur le territoire car ils sont déclarés dans les caisses ou sièges régionaux souvent situés à Nantes, Rennes, ...

Le secteur coopératif correspond à 10,2 % des établissements. Les coopératives qui emploient le plus grand nombre de salariés sur ces trois territoires seraient dans l'ordre : Evolution (Génoé, Ouest Genis'), TERRENA, Les Maçons et Carreleurs Réunis (LMCR).

A propos des mutuelles, les deux établissements recensés dans les données de l'INSEE correspondent aux deux agences de la MACIF (représentant 4 salariés). Or, nous savons par exemple, grâce à nos recherches complémentaires, que la société Groupama possède 4 agences (à Blain, Pontchâteau, St Gildas-des-Bois, Savenay) représentant 22 salariés.

L'Économie Sociale et Solidaire, une présence dans de nombreux secteurs d'activité

	Etablissements	Effectifs salariés
Action sociale	38	1.306
Activités financières et assurances	15	85
Agriculture, industrie, construction	4	341
Arts, spectacles, sports et loisirs	63	61
Enseignement	56	625
Divers	72	241
Santé Humaine	7	150
TOTAL	255	2.809

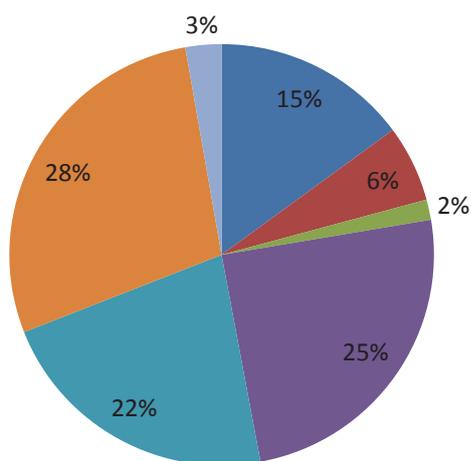
Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Les activités de l'Économie Sociale et Solidaire touchent, sur les trois communautés de communes comme ailleurs, un large éventail des besoins de la vie quotidienne, avec une forte proportion centrée sur :

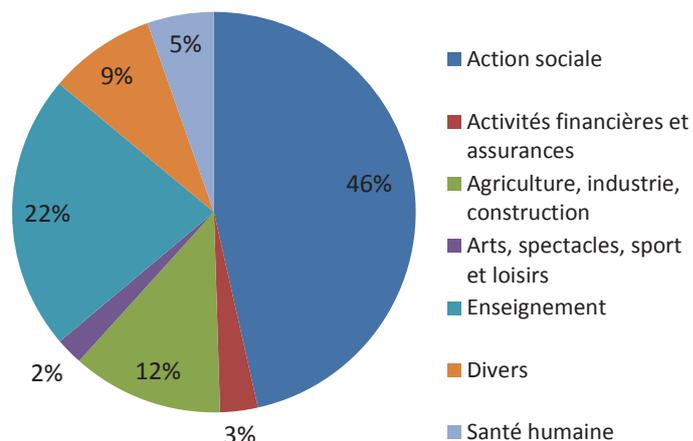
- ✓ Les activités liées au secteur « Arts, spectacles, sports et loisirs » :
 - Les activités récréatives, artistiques et de spectacles
 - Les activités liées au sport
- ✓ Les activités liées au secteur de « l'Action sociale » : l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement (ce secteur inclut par exemple les maisons de retraites, les structures accueillant des personnes handicapées, les services d'aide à domicile, les structures d'insertion, etc.)
- ✓ Les activités liées au secteur de « l'Enseignement » : établissements primaires, secondaires privés sous statut associatif et les centres de formation

La catégorie « Divers » regroupe notamment les structures ayant comme code APE 9499Z, structures qui ont plusieurs activités et dont l'Insee a du mal à trouver une dominante. Les structures comme les établissements de services aux entreprises ont au même titre été rangés dans cette catégorie. Dans tous les cas, cette catégorie regroupe de petites structures (nombreuses) ayant peu de salariés (poids dans le volume salarié restreint).

Répartition des établissements par secteur



Répartition des salariés par secteur



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

D'après les graphiques ci-dessus, nous pouvons constater les différences entre les secteurs qui observent un grand nombre d'établissements et emploient peu de salariés et, au contraire, les secteurs qui ont peu d'établissements et qui pourvoient beaucoup d'emplois.

De plus, les résultats sur les trois communautés de communes confondues sont, à quelques divergences près, assez similaires avec chaque communauté de communes prise distinctement. Aussi, nous allons commenter les données générales pour avoir une approche globale du territoire, puis nous expliquerons les différences inhérentes à chaque communauté de communes dans les « zooms ».

Les secteurs réunissant peu d'établissements mais fortement pourvoyeurs d'emplois

Les établissements employeurs dans le secteur de l'Action sociale représentent 15 % des établissements de l'ESS sur le territoire alors qu'ils représentent 45 % des salariés de l'ESS. On peut noter que ces données peuvent être généralisables à l'ensemble de la région Pays de la Loire. Ce poids peut être augmenté, pour les raisons que nous avons préalablement citées (absence dans les chiffres de l'Insee), par les données collectées suivantes :

- ✓ L'ADT 44-85 (Aide à Domicile pour Tous) affirme posséder 36 salariés (18,14 ETP) travaillant de manière effective sur le territoire
- ✓ L'ADMR Loire-Atlantique affirme posséder 146 salariés (soit 104,4 ETP) travaillant de manière effective sur le territoire

D'après l'INSEE, le secteur de l'agriculture, industrie et construction ne représente que 2 % (4 établissements) des établissements et pourtant 12 % des salariés.

Toutefois, nos recherches nous permettent d'affirmer que, aujourd'hui :

- ✓ Evolution a 40 salariés sur Blain (dont 19 au sein de Géoé, 18 pour Ouest Génis'),
- ✓ TERRENA a 55 salariés dont 13 à Pontchâteau, 27 à St Gildas-des-Bois, 8 à Blain, 5 à Savenay, 2 à Campbon
- ✓ LMCR a 9 salariés sur les territoires

Aussi, ces données laissent à penser que le secteur Agriculture, industrie, construction ne pèserait plus autant en nombre de salariés que les données CLAP 2010 le soulignaient.

Les secteurs réunissant beaucoup d'établissements mais faiblement pourvoyeurs d'emplois

Le secteur des Arts, spectacles, sport et loisirs représente 25 % des établissements employeurs mais seulement 2 % des salariés. On peut expliquer ces chiffres par l'observation dans ce secteur d'une myriade de petites structures (souvent des associations) qui n'ont souvent que peu ou pas de salariés de salariés permanents mais plutôt des emplois temporaires.

Le secteur « Divers », expliqué ci-avant, représente 28 % des établissements et 9 % de l'emploi salarié.

Les autres secteurs

Le secteur de l'enseignement représente 22 % des établissements de l'ESS et une proportion toute aussi importante sur l'emploi salarié du secteur.

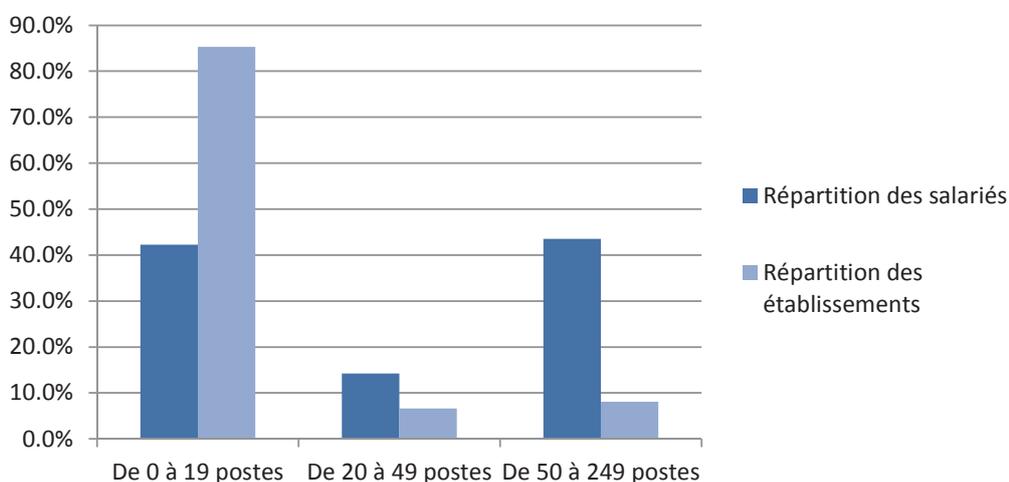
D'autres domaines comme « les activités financières et assurances » possèdent 6 % des établissements et 3 % des salariés.

Nos investigations ont permis de compléter les données CLAP :

- ✓ Le Crédit Mutuel possède 5 agences représentant au total 53 salariés (49 ETP)
- ✓ Le Crédit Agricole est présent lui aussi sur le territoire (les salariés sont comptabilisés dans la Caisse régionale)
- ✓ Groupama a 22 salariés en tout sur les 3 territoires
- ✓ La Macif a effectivement 4 salariés au niveau local

Le secteur de « la santé humaine » représente 3 % des établissements et 5 % des salariés.

Une forte proportion de micro et très petites structures



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Nous constatons par ce graphique que les micros et petites structures (0 à 19 postes) sont, et de très loin, les plus représentatives dans la répartition des établissements. Selon l'Insee, 94 %³ des entreprises françaises sont des « micro-entreprises » (0 à 10 salariés), ces structures salarient en moyenne 4 salariés sur 10. Les données du diagnostic vont de ce fait dans le même sens que les informations de l'Insee.

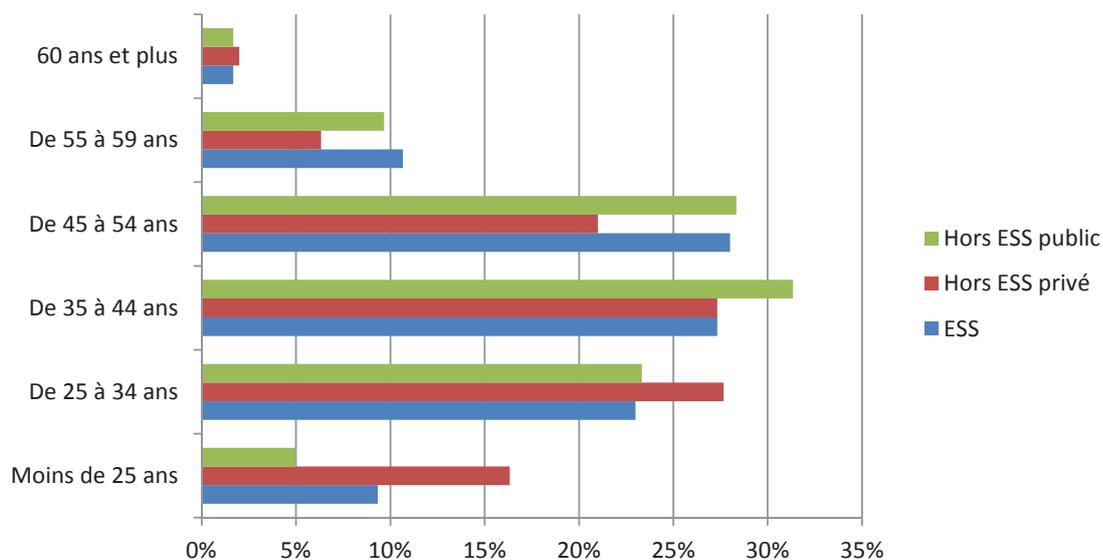
³ Source Insee 2007

Bien que les moyennes structures (de 50 à 249 postes) soient très largement minoritaires (8,1 %) elles représentent tout de même 42 % de l'emploi salarié de l'ESS sur l'ensemble des 3 communautés de communes.

Le salariat

L'Economie Sociale et Solidaire sur les trois communautés de communes est particulièrement importante. En effet, elle représente 23,2 % de l'emploi salarié privé alors qu'au niveau régional elle en représente 14,1 %.

Un équilibre certain mais une proportion de seniors plus importante dans l'économie sociale et solidaire



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

On note à travers ce graphique que les salariés de l'Economie Sociale et Solidaire sont en moyenne plus âgés que dans le secteur privé hors ESS. Ces chiffres sont les moyennes des données relevées sur chaque communauté de communes, les différences entre chaque territoire n'étant pas significatives.

Au 31 décembre 2010, sur les 3 communautés de communes, 41 % des salariés de l'ESS sont âgés de plus de 45 ans (13 % chez les 55 ans et plus) contre environ 29 % dans le reste du secteur privé. Aussi, la question du renouvellement des salariés va être, dans un futur proche, un sujet important pour les établissements employeurs sur les territoires. Des emplois devraient donc être à pourvoir dans l'ESS dans les années à venir.

Partie 3 : Préconisations pour les élus

En tant que groupements de personnes, les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sont particulièrement ancrées sur leur territoire. En mobilisant des acteurs et des ressources locales, elles contribuent au développement de l'économie locale, notamment dans les services aux personnes (action sociale, aide à domicile, culture, sport, ...), les services aux entreprises (petites et moyennes entreprises) et à la collectivité (cadre de vie, environnement, ...)

Ainsi, les organisations de l'ESS combinent performance économique, lucrativité limitée ou nulle et utilité sociale. Elles sont de véritables interlocuteurs, partenaires et acteurs du développement local. L'Economie Sociale et Solidaire rassemble des associations, coopératives, mutuelles et fondations. Ces entreprises partagent des traits communs qui les distinguent à la fois des entreprises individuelles par leur caractère collectif et des entreprises publiques par leur caractère privé. La loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire inclue les sociétés commerciales qui s'engagent sur les mêmes pratiques de gestion, valeurs sociales et morales que les structures historiques de l'ESS.

➤ **Mieux connaître l'ESS ancrée localement**

- Les lacunes et manques relevés obligeront les Communautés de communes à approfondir les éléments quantitatifs et qualitatifs du diagnostic. Exemple : 28 % des établissements classés Divers en Loire et Sillon. (cf. non exhaustivité des structures répertoriées comme faisant partie de l'ESS (Les Eaux Vives)
- Associations : partir des listes existantes dans les communes de manière à aboutir à une liste exhaustive au niveau des trois Communautés de communes (par exemple, à partir des dossiers de subvention transmis aux mairies, il sera possible de connaître les noms des associations employant des salariés et donc faisant partie de l'ESS).
- Une bonne prise en compte, nécessite au préalable de bien connaître ce secteur : les membres du CD se proposent de venir présenter aux élus communautaires cette étude sur l'ESS.

➤ **Favoriser globalement le développement économique du territoire**

- Le poids de l'emploi généré par l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire, mérite une prise en compte particulière de ce secteur dans les politiques de développement économique des collectivités.
- Il convient aussi de considérer les dirigeants des structures de l'ESS, comme des chefs d'entreprises, à part entière des employeurs à part entière, des acteurs incontournables de l'économie.
- Il serait souhaitable que les communautés de communes s'intègrent dans le projet de PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) financé par la Région. Il s'agit de fédérer toutes les coopérations entre les collectivités territoriales, les structures de l'ESS et les entreprises autour de projets sur un territoire.

➤ **Exercer un rôle facilitateur**

- **auprès des acteurs de l'ESS** pour soutenir et accompagner les pratiques
 - Aider aux associations du territoire pour l'obtention de fonds européens.
 - Aider pour répondre aux appels d'offres relatifs aux travaux communaux et intercommunaux à réaliser.
 - Fédérer les moyens ou regrouper des associations pour mutualiser leurs moyens.
 - Créer un outil de comptabilité simple pour les associations et former les bénévoles.
 - Aider au renouvellement des générations de bénévoles qui opèrent dans les associations. Organiser une campagne de communication pour permettre aux personnes de s'investir dans la vie associative.
 - Mettre en place des évènements de proximité :
 - Journées de formation pour les associations et acteurs de l'ESS.
 - Forum des associations si possible à l'échelle intercommunale
 - profiter des évènements qui drainent du Grand Public pour faire connaître l'ESS.

- **dans le développement d'actions ESS au niveau des politiques publiques**
 - Mutualiser les services avec un ou des agents communautaire(s) à l'échelle de ces 3 territoires pour avoir une politique commune en matière d'ESS.
 - Intégrer et développer les clauses sociales dans les marchés publics et informer les professionnels dans ce sens.
 - Faciliter les initiatives locales dans le domaine de l'ESS : coopératives d'achat, mutuelles locales, voire municipales, épiceries solidaires...

Les membres des Conseils de Développement remercient :

- Le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Etat (SGAR), le Conseil Général de Loire-Atlantique pour leurs contributions financières ;
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et la coopérative IDEAL pour la réalisation du diagnostic.
- Toutes les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps, en individuel et/ou en collectif.
- Les élus communautaires qui ont cautionné l'initiative des 3 conseils de développement. Il est espéré que ces coopérations se poursuivent.

ANNEXES

Focus sur des données ESS particulières et caractéristiques à un territoire - Données par CD

A. Zoom sur Loire et Sillon

Une prédominance du secteur associatif

	Etablissements		Effectifs salariés		ETP		Masse salariale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Associations	66	91,7	476	91,7	383	90,8	8.986.187	85,4
Coopératives	6	8,3	43	8,3	39	9,2	1.469.377	14,6
Mutuelles	s	s	S	S	s	s	s	s
TOTAL	72	100,0	519	100,0	422	100,0	10.455.564	100,0

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

La communauté de communes de Loire et Sillon représente 28 % des établissements et 18 % des salariés de l'ESS de l'ensemble des 3 communautés de communes.

Avec 66 établissements, les associations représentent 91,7 % des employeurs de l'ESS sur la communauté de communes de Loire et Sillon. Ces associations emploient 91,7 % des salariés de l'ESS sur ce territoire. Les chiffres ici ont une relative similitude avec les données sur l'ensemble des 3 communautés de communes, l'activité associative étant largement dominante sur ce territoire.

Nos recherches complémentaires dans le but de pallier l'absence de données sur les mutuelles nous ont conduits à solliciter des établissements comme Groupama. Il s'avère que cette société possède une agence sur Savenay salariant 6 personnes.

En outre, l'ADMR, malgré son absence des chiffres de l'INSEE, observe sur le territoire de Loire et Sillon une cinquantaine de salariés supplémentaires travaillant de manière effective sur la communauté de communes.

Le CDLS ajoute aux effectifs relevés dans le tableau ci-dessous les salariés des sites de l'association Les Eaux Vives présents sur le territoire (4 sites) soient une vingtaine de personnes.

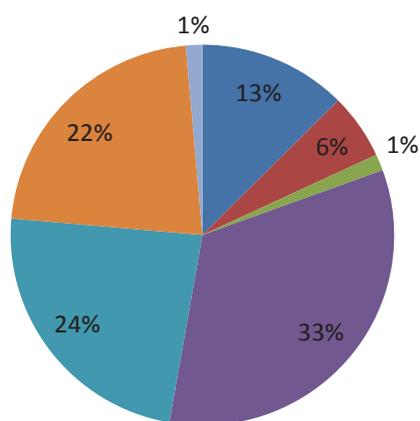
De nombreux secteurs dynamiques

	Etablissements	Effectifs salariés
Action sociale	9	249
Activités financières et assurances	4	26
Agriculture, industrie, construction	1	15
Arts, spectacles, sports et	24	27

loisirs		
Enseignement	17	168
Divers	16	34
Santé Humaine	1	5
TOTAL	72	519

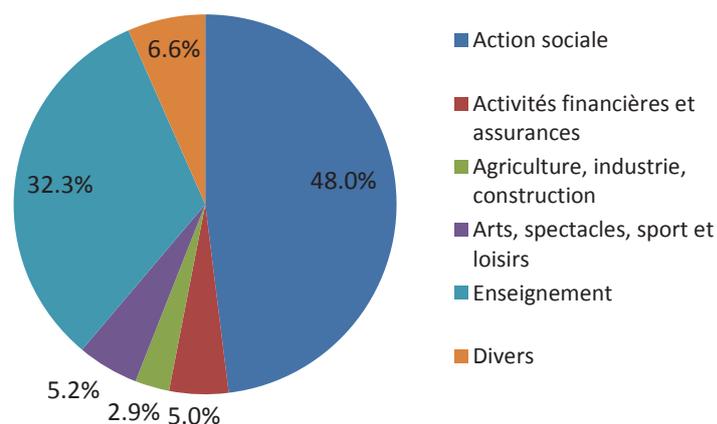
Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Répartition des établissements par secteur



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, 2010

Répartition des salariés par secteur



d'après INSEE CLAP

Sur Loire et Sillon, l'ESS représente 12 % de l'emploi salarié privé.

Les secteurs de « l'Action sociale », « Activités financières et assurances », « Arts, spectacles, sport et loisirs » reflètent bien les données collectées au niveau de l'ensemble des 3 communautés de communes.

Proportionnellement aux nombres d'établissements employeurs, on observe une plus faible activité salariée dans le secteur de l'Agriculture, industrie et construction mais une plus forte activité salariée dans le secteur de l'Enseignement.

Spécificités du territoire de Loire et Sillon

- Présence d'une structure de l'IAE, Accès-Reagis, qui pèse à elle seule environ 1/4 des ETP de l'ESS sur le territoire. Cette structure est bien connue des pouvoirs publics et d'une partie des acteurs de l'économie « classique »

- Présence d'une structure particulière, la Coopérative IDEAL, dont l'objet social est le développement de projets à vocation sociale et solidaire. La coopérative IDEAL est par ailleurs vecteur d'épargne solidaire sur le territoire soit par l'acquisition de parts sociales soit par le placement d'épargne sur un livret au Crédit Municipal de Nantes
- L'IAE et plus largement l'ESS est prise en compte dans les politiques locales via l'existence d'un agent de la CCLS dédié à ce secteur

B. Zoom sur Pays de Pontchâteau/St Gildas-des-Bois

Une hégémonie associative

	Etablissements		Effectifs salariés		ETP		Masse salariale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Associations	97	92,4	1.242	97	980	96,5	24.087.232	94,4
Coopératives	7	6,7	s	s	s	s	s	s
Mutuelles	1	0,9	s	s	s	s	s	s
TOTAL	105	100,0	1.280	100,0	1.016	100,0	25.525.204	100,0

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

La communauté de communes du Pays de Pontchâteau / St Gildas-des-Bois représente 41 % des établissements et 46 % des salariés de l'ESS sur l'ensemble des 3 territoires.

Cette quasi-omniprésence associative est due en partie aux nombreuses maisons de retraites sous statut associatif établies sur le territoire. Parmi les principaux employeurs ESS du territoire, on peut citer l'APEI dans le handicap, l'ADAR dans l'aide à domicile.

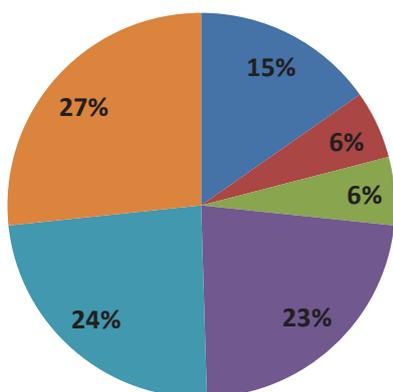
Nos recherches complémentaires ont pu mettre en exergue :

- ✓ la présence de 2 agences (Pontchâteau et St Gildas-des-Bois) de la mutuelle Groupama sur ce territoire, ce qui permet de relativiser la part infime de l'activité mutualiste sur cette communauté de communes ;
- ✓ que TERRENA possède en réalité une quarantaine de salariés à Pontchâteau et à St Gildas-des-Bois, soit un chiffre bien supérieur à celui de l'Insee.

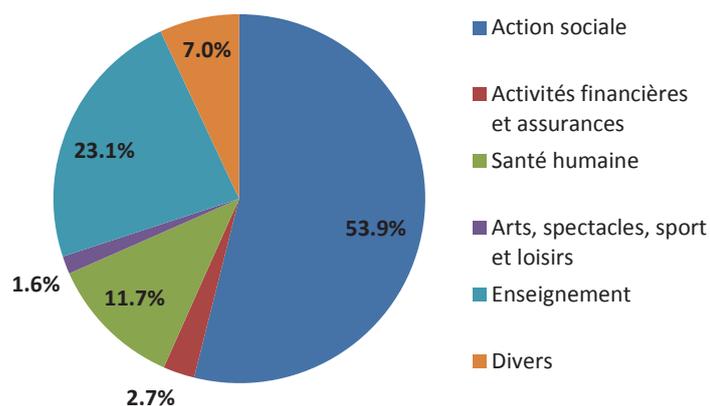
	Etablissements	Effectifs salariés
Action sociale	16	690
Activités financières et assurances	6	35
Arts, spectacles, sports et loisirs	24	20
Enseignement	25	296
Divers	28	89
Santé Humaine	6	150
TOTAL	105	1.280

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Répartition des établissements par secteur



Répartition des salariés par secteur



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PdL, d'après INSEE CLAP 2010

L'Economie Sociale et Solidaire est particulièrement importante sur la communauté de communes, avec 25,3 % de l'emploi salarié privé.

Les chiffres contenus dans ces graphiques ont des similitudes avec les données afférentes à l'ensemble des 3 communautés de communes. Il convient toutefois de noter l'absence de structures dans le secteur de l'Agriculture, industrie et construction, mais aussi de la présence plus soutenue des activités liées à la Santé humaine.

Le poids très important de l'Action sociale - 53,9 % des salariés de l'ESS sur le territoire - s'explique notamment grâce :

- ✓ aux nombreuses maisons de retraites associatives et structures d'aides à la personne (par exemple ADMR qui emploie une trentaine de salariés)
- ✓ aux structures d'insertion par l'activité économique
- ✓ aux structures intervenant dans le champ du handicap (ex : APEI)

C. Zoom sur la Région de Blain

Une domination associative à relativiser

	Etablissements		Effectifs salariés		ETP		Masse salariale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Associations	64	82	631	62,5	488	56,2	10.408.727	42,6
Coopératives	13	16,7	s	s	s	s	s	s
Mutuelles	1	1,3	s	s	s	s	s	s
TOTAL	78	100,0	1.010	100,0	869	100,0	25.525.204	100,0

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

La communauté de communes de la Région de Blain représente 31 % des établissements et 36 % des salariés de l'ESS de l'ensemble des 3 territoires.

Ce territoire est tout à fait singulier par rapport aux autres communautés de communes. Bien que la proportion du secteur associatif soit indéniable encore une fois, on observe une part moins significative du nombre de salariés travaillant dans les associations.

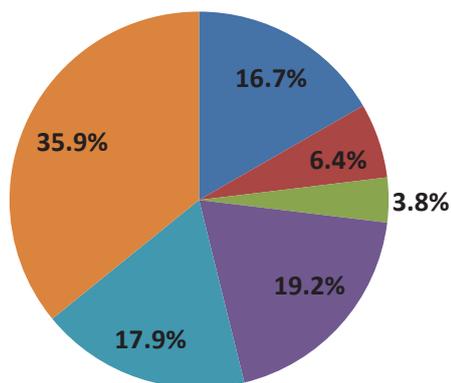
Ces résultats s'expliquent en partie par la présence des coopératives de taille assez conséquente. C'est le cas par exemple de la coopérative Evolution (dont Génoé, Ouest Genis') qui a son siège sur le territoire.

Des secteurs de l'Action sociale et de l'Agriculture, industrie et construction très importants

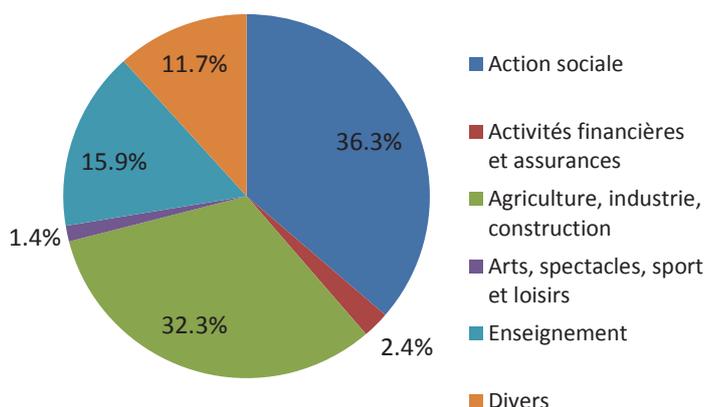
	Etablissements	Effectifs salariés
Action sociale	13	367
Activités financières et assurances	5	24
Agriculture, industrie, construction	3	326
Arts, spectacles, sports et loisirs	15	14
Enseignement	14	161
Divers	28	118
TOTAL	78	1.010

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Répartition des établissements par secteur



Répartition des salariés par secteur



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS PDL, d'après INSEE CLAP 2010

Dans la Région de Blain, l'ESS représente 37,4 % des salariés du secteur privé. Les données présentées ci-dessus marquent un certain changement par rapport 2 autres communautés de communes. Nous apercevons toujours les secteurs créant de nombreux établissements mais n'étant pas de grands pourvoyeurs d'emplois : « Arts, spectacles, sport et loisirs », « Divers ».

La donnée la plus significative reste dans le secteur de « l'Agriculture, industrie et construction » qui ne représente que 3,8 % des établissements mais 32,3 % de l'emploi salarié.

Ces chiffres peuvent notamment être expliqués par la présence :

- ✓ du siège des coopératives Génoé et Ouest Genis' (actuellement Evolution) à Blain
- ✓ de la coopérative LMCR
- ✓ de plusieurs CUMA (CUMA de Blain, CUMA Les Rouzinettes, CUMA St Joseph, CUMA Vallée de l'Isac, Union de CUMA Ouest Anim, ...)

En synthèse

- Une activité associative très présente et pourvoyeuse d'emplois
- L'ESS est présente dans des secteurs d'activité variés
- Un tissu de l'ESS assez similaire entre les communautés de communes de Pontchâteau / St Gildas et Loire et Sillon
- Des particularités dans la communauté de communes de la Région de Blain qui en font un territoire singulier du point de vue de l'ESS

Les données quantitatives que nous venons d'étudier nécessitent d'être mises en perspective grâce à une approche plus qualitative. En effet, même si les données chiffrées permettent de poser des jalons, un cadre général, le ressenti et la perception qu'en ont les acteurs peuvent venir confirmer ou les contredire. D'où l'importance de confronter les données quantitatives et qualitatives dans la démarche de diagnostic partagé de l'ESS.

L'ESS en Pays de la Loire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est présente au quotidien dans tous les secteurs d'activité : médico-social, assurances, services à la personne, insertion, culture, agriculture, sport, bâtiment, environnement, etc.

Fondée sur des principes de gouvernance démocratique, elle regroupe les associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales qui ont un but autre que le partage des bénéfices. Il s'agit de personnes, et non de capitaux, qui s'associent autour d'un projet commun et collectif et recherchent l'utilité sociale. Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise. Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

En région Pays de la Loire, l'ESS représente en 2012 :



Les établissements employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire par département en 2012

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Total
Loire-Atlantique	4 174	638	135	15	4 962
Maine et Loire	2 789	431	104	7	3 331
Mayenne	900	219	27	1	1 147
Sarthe	1 430	294	48	7	1 779
Vendée	2 011	390	90	2	2 493
Région	11 303	1 971	404	31	13 712

Sources : CRESS-Observatoire de l'ESS, d'après ACOSS-URSSAF-MSA - R&S

Les salariés de l'Économie Sociale et Solidaire par département en 2012

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Total
Loire-Atlantique	43 589	10 627	2 998	592	57 806
Maine et Loire	29 234	6 373	2 863	228	38 698
Mayenne	8 556	2 551	670	19	11 796
Sarthe	15 287	3 206	1 295	659	20 447
Vendée	16 972	4 594	1 221	33	22 820
Région	113 638	27 351	9 047	1 530	151 567

Sources : CRESS-Observatoire de l'ESS, d'après ACOSS-URSSAF-MSA - R&S

Bien implantées dans la région, les structures de l'ESS participent activement au développement des territoires. Les différentes études menées sur le secteur montrent que :

- ✓ L'ESS contribue fortement à la cohésion sociale et au développement durable ; elle est en ce sens une réelle dynamique et un projet pour la société.
- ✓ L'ESS possède une capacité de création d'activités et d'emplois dans des secteurs et sur des territoires où les entreprises à but lucratif ne se positionnent pas en raison d'une moindre rentabilité financière possible - notamment en milieu rural et dans les quartiers urbains défavorisés.
- ✓ L'ESS répond à des besoins locaux, prend en compte les publics éloignés de l'emploi et présente une capacité d'innovation permanente.

En effet, l'ESS dispose d'atouts spécifiques de par :

- son ancrage territorial de proximité : ses entreprises sont non délocalisables ;
- son principe de non actionnariat : elles sont non « opérables ».
- son soutien à la création d'activité, via les banques et la finance solidaire.
- son secteur coopératif qui favorise le maintien d'un tissu de petites entreprises agricoles et commerciales...

Rappel du cadre d'étude

A. Les objectifs du diagnostic partagé de l'ESS

Plus qu'une étude, il s'agit d'une véritable démarche participative et prospective menée par et pour les acteurs dans l'objectif d'impulser une dynamique collective autour de l'ESS sur le territoire en mobilisant, en sensibilisant, en facilitant le dialogue et en entamant la co-construction de projets. En effet, le diagnostic s'attachera à croiser les regards que portent les différents acteurs politiques, économiques et sociaux sur l'Economie Sociale et Solidaire et son devenir sur leur territoire. Après avoir mis en évidence les problématiques et enjeux du secteur, les participants réfléchiront à des actions collectives à mettre en œuvre pour consolider et développer l'ESS à l'échelon local, et par là-même avoir un impact significatif sur l'activité économique et l'emploi du territoire.

Si les données recueillies sont capitales, c'est également la dynamique collective qui est recherchée : se projeter afin de définir des options stratégiques voire des projets concrets, ensemble.

La démarche devait aboutir à la production d'une amorce de plan d'actions co-construit par les acteurs locaux et répondant aux enjeux qu'ils auront eux-mêmes identifiés. Une restitution publique en sera alors faite aux participants et partenaires.

B. La méthodologie et les moyens

LaCRESS a conduit cette opération en partenariat avec la Coopérative IDEAL, qui, par son histoire, ses missions et activités, dispose d'une connaissance accrue des structures de l'ESS du territoire, de leurs problématiques et de leurs partenaires.

Afin que le diagnostic soit le plus pertinent possible, les deux structures se sont attachées à :

- mobiliser une grande diversité d'acteurs du territoire (ESS, institutionnels et hors ESS),
- poser collectivement des éléments de diagnostic,
- identifier les évolutions à venir vers lesquelles il est souhaitable d'aller,
- identifier les conditions à réunir et les actions à mettre en œuvre pour favoriser les évolutions souhaitées,
- mettre les participants en situation de construire un « plan d'action partagé ».

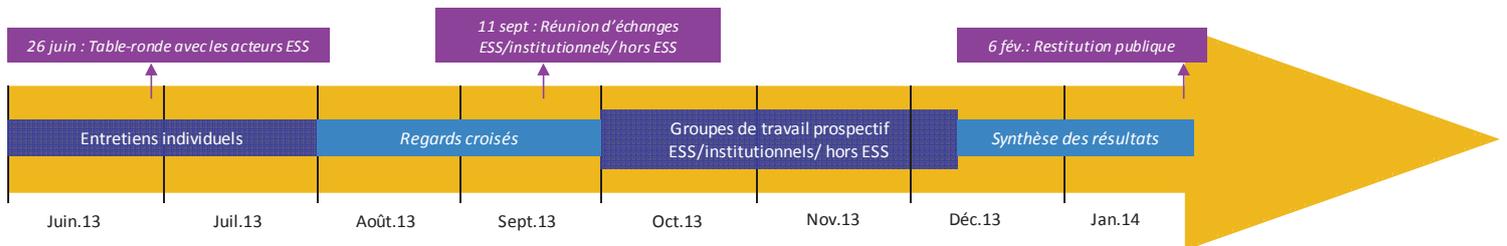
Aussi, plusieurs outils ont été utilisés :

- une étude statistique du poids de l'ESS sur le territoire,
- des entretiens individuels avec des acteurs impliqués dans le développement économique et social du territoire,
- des tables-rondes,
- des groupes de travail et de réflexion prospective,
- etc.

Ayant mobilisé une soixantaine de personnes sur le territoire (acteurs associatifs, coopératifs et mutualistes, élus et techniciens de collectivités ainsi qu'entrepreneurs « classiques »), cette démarche s'est déroulée en 3 phases :

- **Phase 1 : Caractérisation du poids, des problématiques du secteur et des coopérations territoriales par les acteurs locaux**

- Résultat : production d'un premier état des lieux de l'ESS sur le territoire croisant les regards des structures de l'ESS et des acteurs institutionnels.
- Moyens :
 - traitement et analyse des données statistiques par l'Observatoire de la CRESS
 - création des outils de communication sur le diagnostic spécifiques pour le territoire
 - entretiens individuels ou semi-collectifs avec une quinzaine d'acteurs institutionnels
 - entretiens individuels avec les acteurs de l'ESS les plus significatifs du territoire
 - table-ronde avec les acteurs de l'ESS
 - questionnaire sur les pratiques de coopération des structures de l'ESS
 - analyse des données qualitatives collectées
 - réunion d'échanges avec les acteurs ESS, privés et institutionnels sur les premiers éléments d'analyse
- **Phase 2 : Mise en œuvre de groupes d'échange et de réflexion prospective**
 - Résultat : production d'un diagnostic partagé avec une vision prospective et construction d'un plan d'actions collectives pour développer l'ESS sur le territoire
 - Moyens :
 - atelier sur les évolutions souhaitées et les conditions de réussite
 - atelier sur les pistes d'actions opérationnelles à développer en commun
- **Phase 3 : Formalisation et valorisation des résultats obtenus**
 - Résultat attendu : diffusion des données quantitatives et qualitatives relatives à l'ESS sur le territoire
 - Moyens prévus :
 - rédaction et édition d'une publication synthétique du diagnostic de territoire (FOCUS)
 - organisation d'une restitution publique des principaux résultats du diagnostic auprès des acteurs économiques, sociaux et politiques du territoire
 - rédaction d'un rapport complet du diagnostic partagé de l'ESS sur le territoire



Les sources de données et leurs limites

1. Méthodologie

Les données présentées ci-dessous proviennent de la statistique publique. Le périmètre statistique de l'Economie Sociale et Solidaire a été conjointement établi et harmonisé par l'Insee, le CNCRES et la DIISES en 2007.

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est un système d'information alimenté par différentes sources. L'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Elle est construite sur le Répertoire d'Entreprises et d'Établissements (REE/SIRENE). Elle résulte d'une logique « établissements ».

Les données sur l'emploi salarié sont issues d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (Déclarations annuelles de données sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés.

En sont exclus : les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret-défense).

Comparée aux DADS, la base CLAP :

- ✓ Est plus précise, en particulier pour réaliser des comptages locaux ;
- ✓ Est plus complète (en intégrant les DADS, les données URSSAF et les 3 fonctions publiques), notamment pour le comptage de l'emploi associatif (meilleur comptage des fonctionnaires mis à disposition, ajouts des associations référencées à l'URSSAF et n'ayant pas rempli de DADS).

Elle est ainsi appelée à devenir la référence pour les comptages par territoire (régions, départements, EPCI...).

Toutefois, nous sommes toujours confrontés aux **secrets statistiques**. Ainsi, aucune case de tableaux ne doit comporter :

- ✓ Moins de 3 unités (entreprises ou établissements)
- ✓ Aucune unité (entreprise ou établissement) ne doit concourir à plus de 85% des effectifs des rémunérations d'une case
- ✓ Moins de 5 salariés

Dans le cas du diagnostic Loire et Sillon, Pontchâteau / St Gildas-des-Bois et Région de Blain, étant donné le nombre restreint de coopératives et mutuelles sur chaque communauté de communes, nous sommes dans le cas d'école du secret statistique.

Les données qui sont utilisées dans ce diagnostic sont des données **CLAP 2010**.

Notons que, bien que la définition de l'ESS adoptée par les participants au diagnostic soit celle du projet de loi sur l'ESS, le périmètre statistique ne prend à ce jour pas en compte les sociétés commerciales. Ainsi, les chiffres présentés ci-dessous ne prennent en compte les structures de l'ESS qu'à partir d'une approche statutaire et sectorielle.

2. La correction de certains biais

Lors de l'analyse des données quantitatives, des participants au diagnostic ont montré un certain désaccord envers les chiffres de la statistique publique.

Aussi, pour pallier les possibles imprécisions de l'INSEE (approximation ou caducité), il a été décidé de construire un questionnaire complémentaire dans le but d'affiner les chiffres en interrogeant directement un certain nombre de structures de l'ESS.

Les organisations qui ont été interrogées dans ce cadre appartiennent toutes à l'ESS dans leurs statuts. Ces structures sont effectivement présentes sur l'un au moins des communautés de communes mais sont soit absentes des chiffres de l'INSEE, soit représentées de manière imprécises. Ainsi, le comité de suivi du diagnostic a élaboré une liste de 13 entreprises/associations du territoire qui lui semblait être des structures pour lesquelles les chiffres de l'INSEE ne reflétaient pas bien la réalité.

3. Les oublis ou manques relevés par les CD

Des lacunes ont été constatées, à titre d'exemple :

- Certains acteurs ne sont pas recensés : ex l'association « les Eaux Vives » (le Coteau à Savenay qui compte entre 15 et 20 salariés sur site) ou la Coopérative « Ideal ».
- Interrogation subsiste quant à la fiabilité des données recueillies et l'exhaustivité de celles-ci.

